

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, VENDREDI, 20 OCTOBRE 1871.

No. 14

SOMMAIRE du No. 14—20 Octobre 1871.

Agronomie.	
AGRICULTURE PROPREMENT DITE.....	181
Not s de la Semaine.	
DE LA PERTE DES ENGRAIS LIQUIDES.....	182
PARTI DE LA BOUE.....	182
A PROPOS DE POULETTES.—Simon de Nantua.....	182
FERME AMÉLIORÉE.....	182
CHARRU BISC.....	183
REGL. S QU'UN CULTIVATEUR DOIT OBSERVER POUR DEVENIR PAUVRE.....	183
DONNONS DU S ^e L A NOS ANIMAUX.....	183
USAGES ÉCONOMIQUES DE LA SOUDE.—Un Mé- decin.....	183
FAISONS PROFITER NOS JEUNES ANIMAUX.....	184
TABLET D'AFFAIRE.....	184
AUGMENT Z ET BONIFIEZ VOTRE TAS DE FU- MIER.....	185
MÉLEZ VOUS DE VOS AFFAIRES.....	185
Hygiène.	
SUGGESTIONS AUX GARDES-MALADES.—Un Médecin.....	185
Art vétérinaire	
TRAITEMENT DES RIE SURES CHEZ LES CHE- VAUX ET LES BÊTES A CORN'S.....	185
Histoire Naturelle.	
ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.— Qualités nécessaires pour ceux qui sol- gient les chevaux.....	186
Illustration.	
Mouton Cotswold.....	184
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	187

Agriculture proprement dite.

Extraits du " Livre de la Ferme " par Joi-
gnaux préparés spécialement pour la Se-
maine Agricole.

En admettant pour un moment l'hypothèse sur laquelle s'appuie le dit calcul, on comprend ce qu'il a de séduisant, et l'on ne s'étonne point que les conséquences en soient si facilement acceptées par ces zootechniciens étrangers à la physiologie. Une fois posé, en effet, que le pur sang est une force métaphysique, arbitraire, indépendante de la matière, sans étendue, mais cependant susceptible d'être divisée ainsi régulièrement, et multipliée aussi, ce qu'aucun esprit droit ne saurait concevoir toutefois, rien n'est plus simple et plus logique que cette sorte de supputation. Mais si nous considérons, d'une part, que les reproducteurs ne peuvent transmettre, en vertu de la loi d'hérédité, l'aptitude fonctionnelle, qu'en transmettant la constitution anatomique de

l'organe d'où elle émane; d'autre part, que cette aptitude existe toujours, à un degré quelconque, et quelle qu'elle soit, dans la race à améliorer; enfin, que son développement chez le produit est proportionnel à son exercice; si nous considérons tout cela, et il n'y a pas moyen de faire autrement, à moins de renverser les connaissances les mieux acquises à la physiologie, la théorie si séduisante tout à l'heure du croisement s'évanouit aussitôt.

Car, avec ces vérités, il n'est plus possible, en premier lieu, de représenter par 0 seulement la valeur de la mère dans la première opération; en second lieu de diviser par 2 seulement la somme des valeurs, puisqu'il intervient un nouveau facteur indéterminé, qui est précisément la quotité pour laquelle agit la puissance héréditaire de chacun des procréateurs; puis un autre, étranger à ces derniers, lequel se trouve dans les conditions hygiéniques au milieu desquelles s'opèrent la conception et le développement du produit.

La théorie du croisement, ou plutôt sa formule mathématique, est donc fautive; ce ne serait pas assez de dire qu'elle est insuffisante. Elle l'est d'autant plus que, dans l'esprit de celui qui l'a énoncée avec le plus d'autorité, elle ne s'applique qu'à une seule espèce et à une seule spécialité d'aptitude. Elle le conduit à des conséquences inadmissibles.

Ainsi M. Gayot, en fait le plus éclairé des théoriciens du croisement, après avoir établi, par un calcul en sens inverse de celui que nous venons de voir, que son produit amélioré de la trentième génération, accouplé d'abord avec zéro comme devant, puis successivement avec le produit de chaque nouvelle génération résultant de ce premier accouplement, suit une progression descendante dans les résultats, qu'il qualifie d'effrayante; M. Gayot, disons-nous, n'en a pas moins préconisé quelque part, et à plusieurs reprises, la régénération de nos races

bovines et ovines par des mâles résultants de croisements bien loin d'avoir été poussés à ce degré d'avancement. Il est vrai qu'il ne s'agit plus ici pour lui de pur sang; mais peut-il venir à la pensée d'un zootechnicien d'établir sérieusement une telle distinction? Qui oserait soutenir que la loi d'hérédité n'est pas une pour toutes les espèces, et que, précisément aux termes de cette loi, il n'y a pas au contraire plus de raisons pour que la rétrogradation et les coups en arrière soient encore fréquents et certains avec les mâles des espèces bovine et ovine, appartenant à des races améliorées plus récemment, et par conséquent moins constantes que le cheval dit de pur sang?

Mais ce n'est pas seulement en passant d'une espèce à une autre, que le prétendu principe du croisement subit de semblables éclipses. Il n'y a qu'à le suivre dans les règles qui sont formulées pour son application, dans les préceptes de sa pratique, pour s'en apercevoir. Tant il est vrai que les conceptions de pure imagination ne tiennent point devant l'expérience des observations des observateurs clairvoyants et éclairés. Nous ne parlons pas des éleveurs ou zootechniciens ignorants, butés à une idée qu'ils ont adoptée sans examen, et qu'ils suivent en aveugles. Nous n'avons pas l'habitude de discuter avec ceux-là. Ils ne sont du reste point dangereux; le bon sens qu'ils heurtent trop directement met assez en garde les intéressés.

Il est facile, avons-nous dit, de voir la nullité de la doctrine du croisement lorsqu'on suit les partisans éclairés de cette doctrine dans l'application qu'ils en font. Ici, la conception spéculative disparaît, pour faire place aux faits; et si quelque chose a jamais été étonnant, c'est de voir l'aisance avec laquelle s'effectue la contradiction entre le principe admis et la conduite imposée par l'observation de ces faits.

Ainsi, pour avoir quelques chances de succès dans le croisement d'une race par une autre destinée à la per-